

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS PUBLISHING CO., LIMITED

MAURICE LAFARGUE, Président-Gérant

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

Pour les petites annonces de demandes, ventes, locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 6 sous la ligne, voir une autre page du journal.

TEMPERATURE.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, La.

Vendredi, 27 Mars, 1914

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Rows for 7 h. du matin, Midi, 3 P. M., 6 P. M.

Bureau de l'Etat Civil

Marriages, Naissances et Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures

- Naissances: Mme Richard Green, une fille. Mme William Miller, une fille. Mme Meyer F. Collette, une fille. Mme Frederick Springmann, un garçon.

- Marriages: Samuel Banks à Mlle Katie Jackson. J. E. Ramas à Mlle Jessie L. Peer. Leon C. Duke à Mlle Ellen M. Duncan.

- Décès: Mlle Carrie Meyer, 33 ans, 2906 rue Soniat. Mlle A. Coor, 38 ans, 1310 rue Nord Peters. Mme J. Parrenin, 50 ans, 1710 rue Burdundy.

THEATRES AMERICAINS

TULANE.

Cette semaine pour la première fois à la Nlle Orléans, on représente au Tulane une charmante opérette. "Adèle" est le nom de cette œuvre qui a remporté un succès sans précédent à New York et sur toutes les scènes où elle a été produite.

pend pas sur la mise en scène ou sur les chœurs pour obtenir les applaudissements du public.

C'est une des œuvres les plus spirituelles et les plus amusantes représentées depuis plusieurs saisons.

Le livret est de Paul Hervé et la musique de Jean Briquet. "Adèle" a été arrangé pour la scène américaine par Edward Paulson.

Parmi les interprètes on signale: Carolyn Thomson, John Park, Nannette Flack, Alfred Kappler, Lottie Vincent, George O'Donnell, Ralph Nairn, Jules Epailly, Lawrence Knapp.

LE CRESCENT.

"A Modern Eve" au Théâtre Crescent, est une des plus amusantes opérettes du répertoire.

Une mère de famille, qui a pris la direction des rênes du ménage, tient à élever ses deux filles de manière à ce qu'elles soient à leur tour semblables à elle même quand elles seront mariées.

Edward Hume, un des meilleurs artistes de la scène contemporaine, joue le rôle du mari de l'Eve Moderne.

L'ORPHEUM.

Le programme de l'Orpheum comprend deux numéros de vedettes: S. Miller Kent dans "Raffles" et "Bob" Dailley dans une série de monoscènes.

Julius Tannen, le diseur de monologues, est tellement connu des habitués des scènes de vaudeville qu'il est inutile de faire de nouveau son éloge.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une 3ème médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Groupe de l'Alliance Française

CONCOURS DE 1913-1914.

PROGRAMME:

L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

"LES OPÉRETTES DE LA REVOLUTION FRANÇAISE".

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.

THEATRES AMERICAINS

TULANE.

Cette semaine pour la première fois à la Nlle Orléans, on représente au Tulane une charmante opérette. "Adèle" est le nom de cette œuvre qui a remporté un succès sans précédent à New York et sur toutes les scènes où elle a été produite.

reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, devra seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Le Secrétaire: LIONEL C. DUREL, P. O. BOX 725, Nouvelle-Orléans.

Edition Hebdomadaire de "L'Abéille"

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières: littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "L'Abéille" quotidienne.

Quand je dis que tu chantes comme une sirène!

Tu sais qu'il y a des sirènes d'automobiles qui chantent rudement faux!

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. Vice-Président: EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs 1108-1112 RUE NORD REMPARTS PHONE HEMLOCK 408

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Peter Henry Scherer. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10239 - Division A - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons et les motifs qui peuvent en avoir lieu pour lesquelles le compte final et le bilan de distribution présenté par Henry Scherer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

Succession de Albert Paul COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No. 10790 - Division E - Avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de participation dans la succession de Albert Paul, décedé in testat.

VENTES A L'ENGAN

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE Dave Hearse vs. Elizabeth M. Hearse et al.

Un lot de meubles de maison et effets mobiliers dans le local 218 rue Nord Miro le SAMEDI 28 Mars, 1914 à 10 hrs. du matin, en vertu et conformément à un jugement rendu le 30 Janvier, 1914 et signé le 30 Janvier 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je propose en vente publique au plus haut enchérisseur le mobilier consistant en un piano, ameublement de salon, ameublement de chambre à coucher, vaisselle, bibliothèque, fourneau à bois, ameublement de salle à manger etc. le tout comme il est entièrement décrit au procès verbal de vente dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée.

CONDITIONS: Comptant. LOUIS HUFFT, Encanteur. LOUIS HENRY BURNS, Avocat pour le demandeur. CH. SCHINDLER, WARREN B. PARKS, Avocats pour la défenderesse. mars 23-25-28

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE

Lots vacants de Choix dans le Sixième District

Succession de Jeremiah J. Roth, Sr. No. 10712 Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 406, rue Carondelet le MARDI 28 avril, 1914, à midi à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé, du 26 Mars, 1914, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété suivante sera vendue à savoir:

Premier. Un certain lot de terre ainsi qu'il est décrit et améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de cette ville dans l'Etat No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur un croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Second. Un certain lot de terre ainsi qu'il est décrit et améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Third. Un certain lot de terre ainsi qu'il est décrit et améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Fourth. Un certain lot de terre ainsi qu'il est décrit et améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No. 4, et mesure suivant le dit croquis, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur en arrière sur une profondeur de trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Henry Clay, trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Plusieurs autres lots de terre situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit carré No. 18 de Burthville, borné par les rues Henry Clay, Patton, autrefois Laurel, Webster et Laurel, autrefois Market, désigné sur le dit croquis dressé par H. W. Reynolds le 5 Août, 1905, joint à un inventaire dans l'affaire de Jeremiah J. Roth, Sr. et al. vs. les Mineurs Beauvais, pris par James Boyd Grinag, le 27 Septembre, 1908, par le No